

Tchad : 401 manifestants jugés plus d'un mois après le « jeudi noir »

Par **Sophie Alary**, le 29/11/2022 à 06h18

Le parquet de N'Djamena a annoncé l'ouverture mardi 29 novembre du procès de 401 personnes arrêtées le 20 octobre. Ce jour-là, des manifestations contre le maintien au pouvoir du gouvernement militaire de Mahamat Déby avaient été durement réprimées.



Les Tchadiens l'ont baptisé « jeudi noir », tant les manifestations de la société civile, jeudi 20 octobre, avaient été brutalement réprimées par les forces de l'ordre. La population s'était insurgée contre la prolongation de deux ans du régime de transition dirigé par le général Mahamat Déby, alors même que le jeune chef d'État, qui a succédé à son père à la tête d'une junte militaire en avril 2021, s'était engagé à organiser des élections après une transition de dix-huit mois.

Tchad : Mahamat Déby consolide son pouvoir à la tête du pays

Selon des experts mandatés par le Comité des Nations unies contre la torture, le bilan du 20 octobre est particulièrement lourd : entre 50 et 150 personnes auraient été tuées, plus de 150 personnes auraient disparu et de 600 à 1 100 personnes auraient été déportées dans la prison de haute sécurité de Koro Toro, en plein désert, à 600 km au nord-est de la capitale. Une « répression sanglante », selon le président de la Commission de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki.

401 manifestants jugés « en dehors de la juridiction compétente »

Trois semaines après les événements, le ministère de la justice avait fini par reconnaître l'arrestation et l'incarcération de 621 personnes, dont 82 mineurs. Le parquet de N'Djamena a annoncé l'ouverture ce mardi 29 novembre du procès, qui durera jusqu'à dimanche, de 401 personnes parmi les détenus, l'instruction devant se poursuivre pour les autres. Le procureur de la République a précisé à l'AFP que les personnes étaient jugées pour plusieurs motifs d'infraction, notamment « attroupement non autorisé », « destruction de biens » et « troubles à l'ordre public ».

Violences au Tchad : retour sur un « jeudi noir »

Les audiences auront lieu au sein du centre de détention de Koro Toro. Le barreau tchadien dénonce « un procès illégal » : « Les personnes incriminées sont détenues en dehors de la juridiction compétente, celle de N'Djamena, et la tenue des audiences à Koro Toro ne leur permet pas de bénéficier de l'assistance d'un avocat », indique Me Koulmen Nadjiro, secrétaire de l'ordre des avocats au barreau du Tchad.

Le régime veut garder la main sur la commission d'enquête internationale

L'un des principaux opposants au régime, Succès Masra, leader du parti d'opposition Les Transformateurs, a demandé début novembre auprès de la Cour pénale internationale (CPI) l'ouverture d'une enquête pour des faits présumés de crimes contre l'humanité commis lors de la répression des manifestations du 20 octobre. Pour l'instant, la CPI n'a pas donné suite, mais le pouvoir tchadien a pris les devants en acceptant le principe d'une enquête internationale pour « faire la lumière sur ce qui s'est passé le 20 octobre », selon des proches conseillers du président Déby.

Le Tchad tente le dialogue national pour sortir de l'impasse politique

La commission d'enquête, qui peine à se mettre en place, devrait être composée de représentants de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de l'Union africaine et de l'ONU. La communauté internationale fait pression pour que cette instance soit totalement indépendante. Mais la présidence semble vouloir garder la main sur le dossier, qui vise les unités de la DGSEE, la garde présidentielle tchadienne, et retarde la mise en œuvre de l'enquête.

La répression se poursuit, selon les organisations de défense des droits de l'homme

Les organisations de défense des droits de l'homme, notamment la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Amnesty International, demandent au gouvernement tchadien de « mettre fin à la répression des opposants qui se poursuit ». Le pouvoir n'a jusqu'ici reconnu qu'une cinquantaine de personnes tuées par balles et environ 300 blessés lors de la journée du 20 octobre. Mais l'opposition et les ONG estiment que les victimes sont beaucoup plus nombreuses. La FIDH, dans une enquête toujours en cours, a annoncé qu'elle avait déjà recensé 145 morts.